

249
Monseigneur mon Confere,

La bonne volonté que par vos dernières et vous a plu
me témoigner en ce qui regarde le fait de mon fils, sera
combien vous conjurée par les dépositions jointes de se donner
en faveur de mon fils, et mesmes du pere, envers Monseigneur le
Prince, a fin duser de sa bonté a l'endroit d'un jeune
soldat, qui pourra et voudra un jour reparer la breche
qu'il peut avoir faite en sa reputation. Ce n'est pas a
moy de mingerer a juger de telles affaires. Je me suis toujours
sois dispensé a en toucher un mot dans celle que je suis
a son Ex. Vous suppliant d'indiger a excuser la hardiesse
dont j'ay usé par une compassion ou passion de nature,
laquelle m'oblige a prendre part aux interets de mon
fils. Le tout revient a ce que par la reddition un
peu precipitée, mais faute de secours tousjours nécessaires
mon fils s'est luy mesmes osté l'honneur que par
une opiniastreté il eut peu acquies. Mais sans
v'importuner davantage je vous supplie de me
la bonne et favorable main en vers son Ex.

a ce que nous pussions experimenter
les fruits que nous attendons de sa clemence
Enquoy outre ce que vous mentionnez grandad
le mond: fils qui vous de nouveau eternel
Je redoublé, vous obligerez encores ex:
tremement le pere, qui est

Monsieur mon Confere.

Je vous envoie
et se voit
W. M. M. M.

en grandiss: Liste de Numm
ce 30^{me} Juillet 1639

u
da
3
x:

Copie ou extract d'une lettre que le capitaine Junius
a écrite a son pere. 247.

Honneur mon tres honnorable pere. La lettre m'a esté
bien sendue de Kreefman, ayant esté très aise de voir
l'occasion de vous pouvoir escrire et se part de mes
nouvelles. Je croy que vous aurez cogneu nos dispositions.

L'enseigne ayant déclaré le mesme que moy, Formis
une chose, c'est que j'avois mis qu'il n'avoit dict qu'on
pouvoit encor bien venir Argentreau un jour. or il
dit n'avoit point limité le temps quoy que toutes fois
il soit veritable; mais je croy que cela est d'ors plus
moindres points, surquoy néanmoins je luy ay responde
qu'un jour ne nous pouvoit rien profiter. car ne
voyant nulle apparence d'aucun secours, il me sem-
bloit a moy estre plus consillable de traictier pour
avoir un bon accord, que de plus attendre et courir
le hazard d'un mauvais, et tel qu'estoit le refus sur
ma premiere demande, et encors sur la seconde
quand lon me vouloit se sortir la baguette blanche
à la main. disant l'ennemy qu'il ne se pouvoit pas
se autrement a cause que j'avois opinastie une
bicoque contre une armee royalle. Vous priant

le croce. que par mes 2 premières précédentes
je vous ayé mandé. condement ce qui est de la
pure vérité: veu qu'en telles affaires il ni faut
point clocher, mais aller droit et ferme. Que
si le temps et la condition des aff. me perm^{is}
de pouvoir avec la bonne grace de son Ex. Vous
aller voir; j'espère de me débarrasser suffisamment
envers son Ex par très et commandemens tant
de monsey^{eur} le duc de Bouillon que de mons^{ieur} Golstern.
mayans ordonné beaucoup des choses sans en avoir
touché un tout seul mot du port. à raison de quoy
je desirois bien qu'il plust à mon pere de supplier
son Ex de ma part a ce quelle lui fait la grace de
me mander pour l'avenir trouver. ce qui se pourra
se commodément lors que l'armée ennemie se sera
retirée. ne souhaitant rien plus que de pouvoir
une fois sortir d'icy ou j'ay des adversaires, sans mons^{ieur}
Golstern et tous les flamands qui sont de mon costé.
à la mienne volonté qu'on pour je vous puisse découvrir
tout l'affaire de bouche! cependant soy^{ez} je vous

en supphé, bien assuéré que le tout se porte
comme je vous ay mandé par mes 2 premières
Les autres très que mavez escriptes notamment
de une femme, ne me sont point rendus, nonobstant
qu'elle ait bien adressée a ce qu'on me dit elle
de son Ex^{te} a monseigneur le duc. sans pouvoit boniment
comprendre, ce que cela veut dire. Monsieur Golstein
m'avoit promis de me venir voir mais en est sorty.
Nous avons icy tous les jours des escarmouches avec
les ennemis. Je suis a jamais
de Mastroix ce 19^{me} Juillet 1634.

Si Dieu me fait la grace de vous voir bien tost
je vous ^{diray} de bouche des choses que j'escoule sous silence.

Copie ou Extract d'une
Lettre de M. Junius